



Les Entretiens du Conseil d'État
Cycle de colloques en droit public économique

CET ENTRETIEN A POUR OBJECTIF
pour l'État, les collectivités
territoriales, les opérateurs
économiques et leurs conseils, de :

- Brosser un panorama des évolutions législatives et jurisprudentielles récentes ou en cours.
- Faire le point sur les implications du développement accéléré du droit de la concurrence pour les collectivités territoriales à la fois comme offreurs de service et comme acheteurs.
- Examiner la manière dont les considérations de concurrence sont prises en compte en amont dans les décisions et les interventions publiques.

Pouvoirs publics et concurrence

Vendredi 7 mai 2010

9h00 / 17h30

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
Avenue de l'observatoire, Paris 6^{ème} arr.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Autorité
de la concurrence



Concurrences
Revue des droits de la concurrence

MATIN

09:00 – Séance d'ouverture

- **Jean-Marc SAUVÉ**, vice-président du Conseil d'État
- **Hervé NOVELLI**, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation

09:30 – Politique de concurrence et autres politiques publiques : comment les concilier lors de l'élaboration des lois ?

Modérateur

- **Marie-Dominique HAGELSTEEN**, présidente de la section des travaux publics du Conseil d'État

Intervenants

- **Bruno DEFFAINS**, professeur à l'université de Paris II Panthéon-Assas
- **Lowri EVANS**, directrice générale adjointe à la concurrence - Commission européenne
- **Élisabeth LAMURE**, sénateur du Rhône
- **Bruno LASSERRE**, président de l'Autorité de la concurrence

11:00 – L'offre de biens et services par les collectivités publiques : pourquoi, comment, jusqu'où ?

Modérateur

- **Michel PINAULT**, président de la section de l'administration du Conseil d'État

Intervenants

- **Emmanuel GLASER**, rapporteur public, Conseil d'État
- **Anne LESTRAT**, adjointe au maire de Paris, chargée de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des canaux
- **Philippe LEROY**, sénateur et président du conseil général de la Moselle
- **Patrick HUBERT**, avocat et ancien rapporteur général du Conseil de la concurrence

Chaque table ronde sera suivie d'un échange avec la salle.

APRES-MIDI

12:30 – Déjeuner

- Faculté de déjeuner sur place (buffet debout - 15 euros)

14:00 – L'achat de biens et services par les collectivités publiques

Modérateur

- **Yves GAUDEMET**, professeur à l'université de Paris II Panthéon-Assas

Intervenants

- **Jean-Pierre JOUGUELET**, président de la 9ème sous-section de la section du contentieux, Conseil d'État
- **Yves CARSALADE**, directeur de l'Office des transports de la Corse
- **Bertrand CARSIN**, directeur "Politique des marchés publics" - direction générale marché intérieur - Commission européenne
- **Catherine BERGEAL**, directrice des affaires juridiques du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

15:30 – Contrôle *ex post* des textes et décisions et méconnaissance du droit de la concurrence

Modérateur

- **Dominique BERLIN**, professeur à l'École de droit de la Sorbonne, avocat à la Cour

Intervenants

- **Santiago SOLDEVILA FRAGOSO**, juge au Tribunal de l'Union européenne
- **Thierry TUOT**, président de la 10ème sous-section de la section du contentieux, Conseil d'État

17:00 - Séance de clôture

- **Guylain CLAMOUR**, professeur à l'université Montpellier I

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscription gratuite (hors formation continue)

Envoyez vos noms, fonctions et coordonnées :

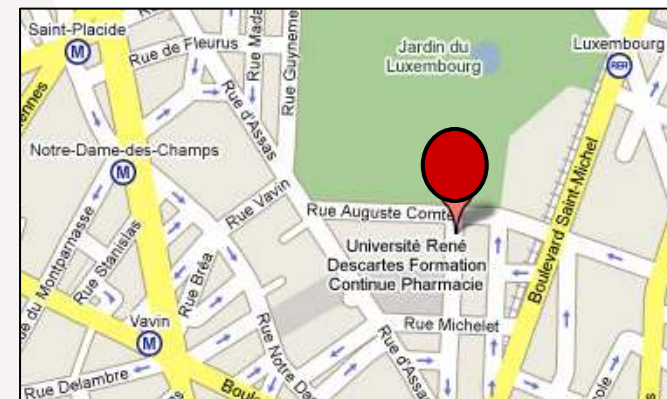
- par courrier : Conseil d'État - Section du rapport et des études - 1, place du Palais-Royal - 75100 PARIS Cedex
- par courriel : sre-colloques@conseil-etat.fr

MERCI DE NOUS CONFIRMER VOTRE PRESENCE AU REPAS

A noter : l'Entretien du Conseil d'État est validé au titre de la formation permanente des avocats. A ce titre, et **pour les avocats uniquement**, l'inscription s'effectue sous réserve du paiement d'un droit d'entrée d'un montant de **150 €** pour la journée et de **75 €** pour la demi-journée – **déjeuner inclus**.

* **Les règlements** s'effectuent par **chèque** à l'adresse indiquée ci-dessus, à l'ordre de : « Régisseur d'avances et de recettes du Conseil d'État »).

Plan d'accès



École Nationale d'Administration
Amphithéâtre Parodi
2, avenue de l'Observatoire
75006 PARIS
métro : **Notre Dame des Champs**
RER : **Luxembourg**